

En 2016, un plan d'action pour la pharmacie!

L'objectif de l'USPO est clair : construire un projet pour l'avenir de toutes les officines et nous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation avec les pouvoirs publics.

Nous devons ensemble, avec votre soutien, obtenir une négociation sur notre marge, sur l'évolution de nos missions, sur le réseau, sur la formation des jeunes et de nos collaborateurs, dans le cadre d'un contrat engageant l'Etat, l'Assurance maladie et la profession sur plusieurs années.

Sans visibilité, il sera impossible de construire un véritable projet professionnel et de donner confiance aux jeunes diplômés et aux banques pour soutenir nos entreprises.

Votre vote et votre participation à plus de 57% ont modifié la représentation syndicale. Désormais, l'USPO et la FSPF sont côte à côte et aucun syndicat ne dépasse 50% des voix.

Votre volonté est claire : faire travailler ensemble les syndicats sans qu'aucun ne puisse décider seul pour les autres. Il n'y a pas de temps à perdre !

Personne ne peut se contenter de la réforme actuelle !

La négociation doit reprendre immédiatement malgré la volonté des pouvoirs publics de laisser les pharmacies s'enfoncer jusqu'à la présidentielle de 2017 (cf. tableau).

TOTAL REMBOURSABLE	Unités	Ordonnances	Ordonnances 5 LIGNES ET PLUS	CA PPUB TTC (avec hono en 2015)	Rémunération totale HT	Perte Rémunération
11 mois 2014	2 462 764 976	544 146 606	79 130 591	23 781 225 731 €	5 017 865 259 €	
11 mois 2015	2 440 792 534	542 169 495	78 180 442	23 451 334 093 €	4 889 720 034 €	
	-0,9%	-0,4%	-1,2%	-1,4%	-2,6%	- 128 145 225 €

De janvier à novembre 2015, la rémunération a diminué de 128 millions d'euros, soit 2,6% de perte en incluant tous les honoraires. Les unités ont baissé deux fois plus que les ordonnances et les ordonnances de plus de 5 lignes, 3 fois plus vite.

Nous devons rapidement modifier cette dégradation !

Les vœux 2016 de l'USPO pour toute la profession sont exigeants et combatifs :

- un véritable projet pour l'officine : un contrat avec l'Etat et l'Assurance maladie, un avenir et des perspectives pour nos jeunes consœurs et confrères,
- une formation adaptée pour nos étudiants et préparateurs,
- une reconnaissance de nos compétences et une rémunération adaptée,
- une meilleure organisation de la sortie hospitalière avec le respect du choix du patient,
- un tiers-payant simplifié avec une meilleure garantie et une baisse des délais de paiement,
- une convention pharmaceutique plus riche avec des accords interprofessionnels...

Toute l'équipe de l'USPO, élus et salariés, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Gilles Bonnefond
Président de l'USPO